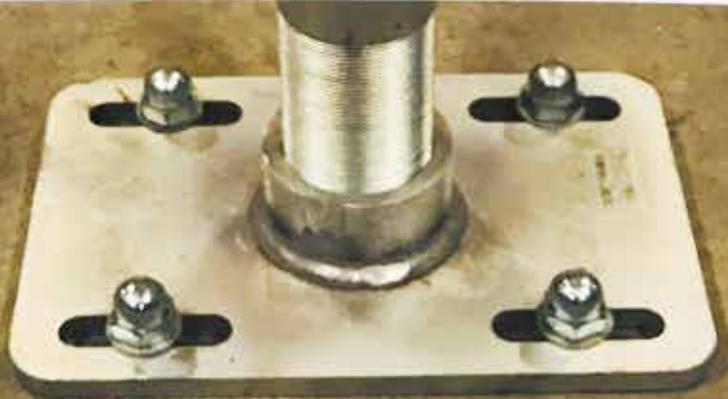






DATE DE RÉCEPTION 2018 2019		 LEVAGE INTERDIT										
<b>ATTENTION</b>												
<p>➊ Suivre strictement les recommandations d'utilisation ➋ En cas de chute lire vérifier obligatoirement l'ensemble de l'installation et/ou du matériel par l'entreprise compétente habilitée. ➌ L'installation ne doit plus être utilisée si la vérification annuelle est antérieure à 12 mois ou si l'installateur parait défectueux ➍ Utiliser un harnais EN 361 et un casque avec jugulaire, avec le système de liaison adapté.</p>												
<b>TYPE DE SYSTÈME</b> <input type="checkbox"/> Antichute vertical EN 353 <input type="checkbox"/> Ancrage EN 795 A <input type="checkbox"/> Ligne de vie EN 795 C <input type="checkbox"/> Rail EN 795 D	<b>TYPE DE LIAISON</b> <input type="checkbox"/> Longe EN 354 <input type="checkbox"/> Longe EN 355 <input type="checkbox"/> Antichute sur corde EN 353-2 <input type="checkbox"/> Enrouleur EN 360 <input type="checkbox"/> Travail en retenue	<b>TIRANT D'AIR MAXIMUM DU SYSTÈME</b> 0 m <input type="checkbox"/> 0,50 m <input type="checkbox"/> 1,00 m <input type="checkbox"/> <b>ADDITIONNER LE TIRANT D'AIR DU MATÉRIEL DE SÉCURITÉ AU TIRANT D'AIR DU SYSTÈME</b> 1,50 m <input type="checkbox"/> 2,00 m <input type="checkbox"/> 2,50 m <input type="checkbox"/> 3,00 m <input type="checkbox"/> 3,50 m <input type="checkbox"/> Autres : <input type="checkbox"/>	<div style="text-align: center;">  </div> <b>NOMBRE MAXIMUM UTILISATEURS</b> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/>									
 <b>INSTALLATEUR AGRÉÉ</b> 0 820 20 21 59 www.jadefr.com	 <b>VÉRIFICATEUR AGRÉÉ</b> 0 820 20 21 59 www.jadefr.com											
<b>VISITE ANNUELLE OBLIGATOIRE</b> <table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 12.5%;">1</td> <td style="width: 12.5%;">2</td> <td style="width: 12.5%;">3</td> <td style="width: 12.5%;">4</td> <td style="width: 12.5%;">5</td> <td style="width: 12.5%;">6</td> <td style="width: 12.5%;">7</td> <td style="width: 12.5%;">8</td> <td style="width: 12.5%;">9</td> </tr> </table>				1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9				





## CONSIGNES PRIORITAIRES :

- 1 La présente notice doit être impérativement lue et strictement respectée avant l'installation ou l'utilisation de l'ancrage. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles sur demande.
- 2 L'ancrage ANCRAVIE® AN ne doit être installé que par une personne justifiant de compétences dans la technique à mettre en œuvre et respectant les règles de l'art.
- 3 L'ancrage ANCRAVIE® AN doit, par sa résistance propre et par celle de sa fixation résister sans déformation ni arrachement aux efforts définis au chapitre III « Conditions de réception » de la présente notice.
- 4 L'ancrage ANCRAVIE® AN doit être réservé à l'usage exclusif de support de fixation d'équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de personnes.
- 5 En cas de détérioration ou de déformation apparente, l'utilisation l'ancrage ANCRAVIE® AN doit être stoppée immédiatement.
- 6 Respecter les règles d'association des produits EPI pour obtenir un système d'arrêt des chutes conforme à la norme EN 795.

## I PRÉSENTATION ET DESCRIPTION

Les ancrages ANCRAVIE® AN se composent de trois pièces :

- Une embase ajustable de 100 à 200 mm percée de 4 lumières de 18 mm, permettant la fixation de celle-ci sur le support d'accueil.
- Un mât de hauteur VARIABLE, 400 mm en version standard et de diamètre 60 mm. Il est taraudé à l'une de ses extrémités de dimension M16 permettant de venir fixer différents types d'équipement de protection individuelle.
- Une collerette qui permet une bonne assise lors de la fixation de l'équipement de protection individuelle contre les chutes.

L'ensemble des pièces composant l'ancrage ANCRAVIE® AN est en acier de type S235 avec un traitement anticorrosion de type électro-zingage. Le dispositif est livré sans moyens de fixation.

## II DOMAINE D'APPLICATION

L'ancrage ANCRAVIE® AN est destiné à connecter différents types d'EPI (équipement de protection individuelle) contre les chutes de hauteur.

## Exemple :

- Ligne de vie et rail de sécurité (vérifier la contrainte du système de sécurité et valider en fonction de la hauteur du mât et du principe de fixation)
- Ancrage individuel

## III RÉGLEMENTATION

### 1- Généralités

L'ancrage ANCRAVIE® AN est défini par la norme européenne EN 795 (dispositif d'ancrage - classe A1) dont il remplit toutes les conditions.

### 2- Conditions de réception

Les ancrages ANCRAVIE® AN sont soumis aux essais prévus par la norme EN 795 et doivent satisfaire aux critères suivants :

- Tenue à la corrosion (4 Heures en brouillard salin)
- Tenue statique 10 kN dans la principale direction d'utilisation, perpendiculaire au mât (flexion).
- Sollicitation dynamique chute de 2.5 m d'une masse de 100 kg reliée par une longe de 2 m.

## IV INSTALLATION

### 1- Emplacement

L'emplacement de l'ancrage ANCRAVIE® AN doit être situé de façon telle qu'il permet de s'y connecter ou d'y fixer le dispositif de protection contre les chutes en toute sécurité. L'EPI utilisé sur cette ancre structurelle devra tenir compte des risques propres à la configuration des lieux pour son utilisation. Il devra éviter en cas de chute de l'opérateur que celui-ci puisse rencontrer un obstacle.

### 2- Pose

La fixation de l'ancrage ANCRAVIE® AN sur son support sera réalisée avec une boulonnerie de diamètre 16 mm. Dans le cas d'un montage par chevilles, le monteur devra respecter strictement les instructions de montage du fabricant. La résistance à la corrosion des fixations devra être en rapport avec l'agressivité du milieu dans lequel est installé l'ancrage.

À l'extérieur, il est recommandé d'utiliser des fixations protégées contre la corrosion.

### Recommandations relatives à l'installation prévues dans l'annexe informative A de la norme :

Pour toute fixation, il convient qu'un technicien compétent vérifie par le calcul que les données en matière de conception et de montage sont compatibles avec la force appliquée dans le cadre de l'essai de type.

En cas de fixation dans le béton, Secur-Innov® préconise l'emploi des fixations :

- SPIT® ATP M16 CL scellée 5.8 à la résine SPIT® EPCON\*
- SPIT® ATP M16 CL 8.8 scellée à la résine SPIT® EPCON\*
- TIGE M16 CL 5.8 mini scellée à la résine SPIT® EPCON\*
- TIGE MAXIMA M16 avec CAPSULE SPIT® MAXIMA\*

L'ensemble de la boulonnerie de fixation doit être serré avec un couple de serrage de 232 Nm (valeur pour de la boulonnerie zinguée montée à sec).

### Important

Pour toute fixation, il convient que l'installateur vérifie l'adéquation des matériaux structurels en effectuant un essai sur un échantillon du matériau considéré. Il convient que cet échantillon satisfasse aux exigences de l'essai de type (essais statique et dynamique tels que définis dans la norme).

Ensuite, il est recommandé de soumettre chaque ancre structurelle, une fois celle-ci fixée dans le matériau considéré, à une force de traction axiale de 5 kN afin de contrôler la solidité de la fixation. Il convient que l'ancrage structurelle supporte la force pendant au moins 15 secondes.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le fabricant.

### Sens de montage préférentiel :

L'ancrage ANCRAVIE® AN se fixe sur surface verticale, horizontale ou inclinée. Il ne possède aucun sens de montage du à sa symétrie de révolution. Il peut être fixé dans tous les sens pour autant que la direction principale de sollicitation est respectée.

\* la pose doit être conforme en tout point au cahier des charges du fabricant.

## V VÉRIFICATION

Avant chaque utilisation vérifier que l'ancrage structurelle est en bon état apparent, exempt de marques, chocs ou déformation. Dans le cas contraire ne pas l'utiliser et alerter le Responsable.

## VI CONTRE INDICATIONS D'EMPLOI

Il est interdit :

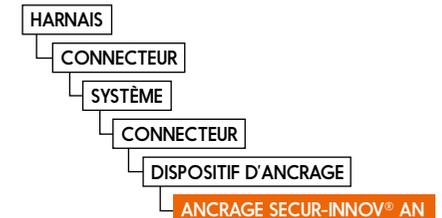
- d'apporter quelque modification que ce soit, en particulier perçage, meulage.
- d'utiliser une ancre structurelle en mauvais état apparent ou suspectée d'avoir arrêté une chute.
- d'utiliser l'ancrage ANCRAVIE® AN à d'autres fins qu'à la protection des chutes de hauteur de personne ou que les utilisations préconisées et validées par la société Secur-Innov®.

## VII PRODUITS ASSOCIABLES

Conformément à la norme EN 363, les produits associables à l'ancrage ANCRAVIE® AN sont les suivants, à l'exclusion de tous les autres :

- Un dispositif d'ancrage (EN 795)
- Un connecteur (EN 362)
- Un système anti-chute (EN 361)
- Un connecteur (EN 362)
- Un harnais d'antichute (EN 361) (point d'amarrage dorsal ou sternal)

### Système complet :

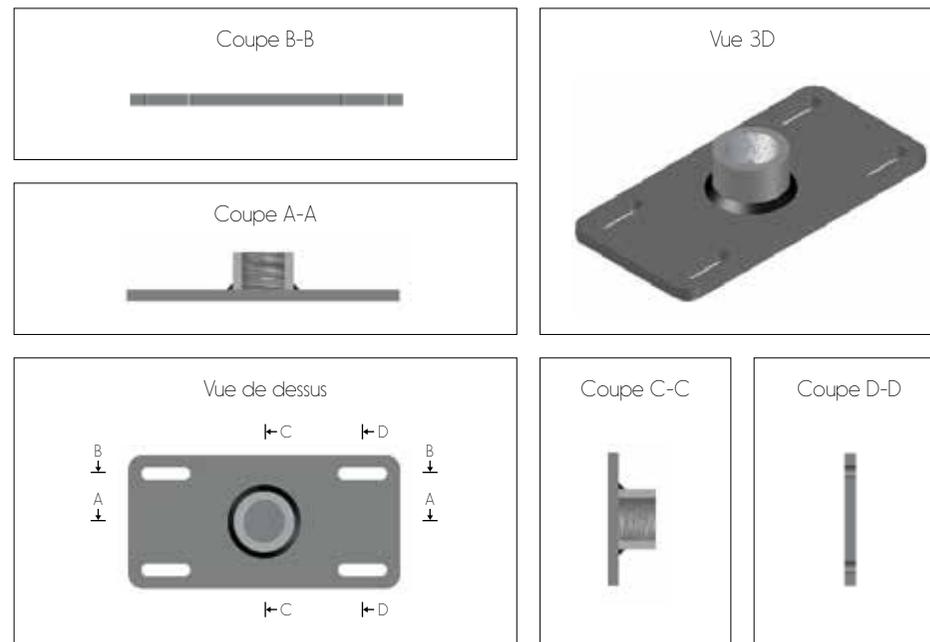
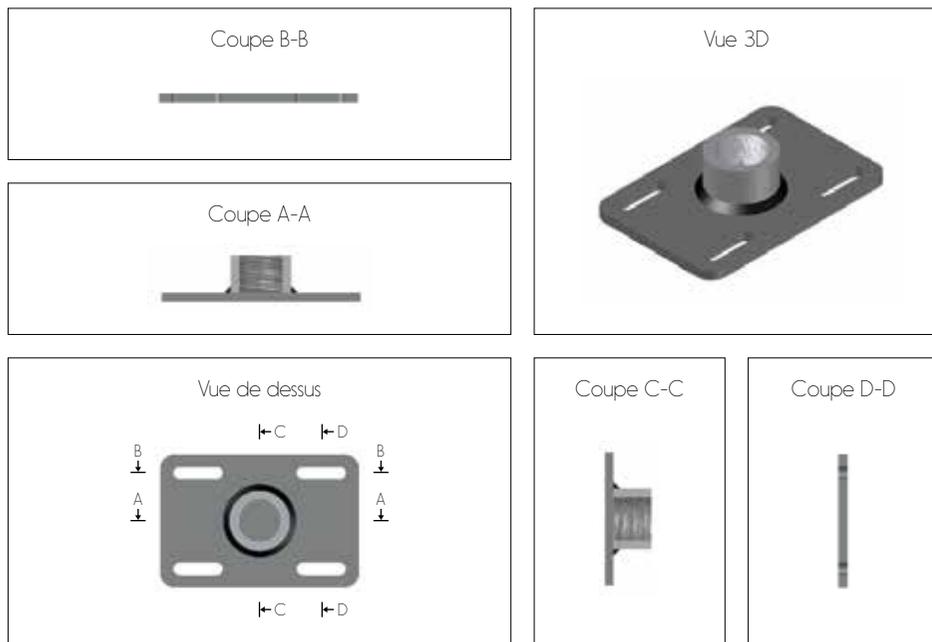


## VIII STOCKAGE

Afin de préserver l'aspect esthétique du poteau, il convient de le stocker dans un lieu propre et sec.

**DÉFINISSONS ENSEMBLE**  
LA SÉCURITÉ EN HAUTEUR DE DEMAIN





### VIII FICHE DESCRIPTIVE

**Secur-Innov**  
172 rue de Lannoy - 59100 Roubaix

N° série Fabricant :

Année de fabrication :

Date achat :

Date de 1<sup>re</sup> mise en service :

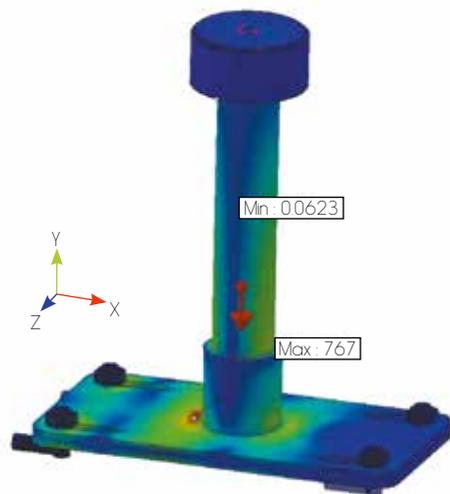
Utilisateur :

Utilisable avec :

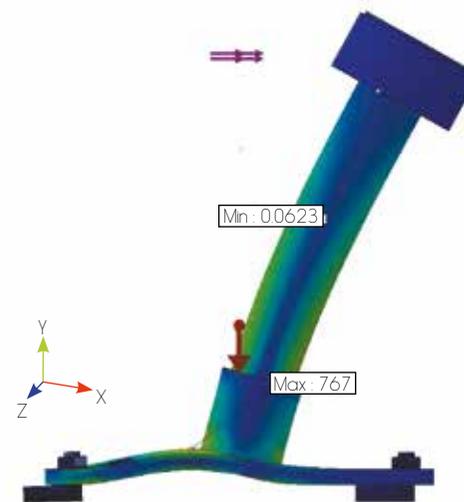
- Un dispositif d'ancrage (EN 795)
- Un connecteur (EN 362)
- Un système anti-chute (EN 361)
- Un connecteur (EN 362)
- Un harnais d'antichute (EN 361)  
(point d'amarrage dorsal ou sternal)

Commentaire :

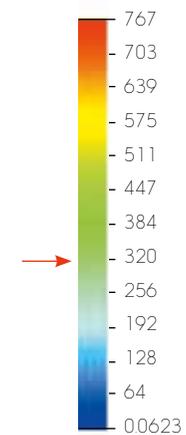
**Nom du modèle :** Embase Ancravie pour clamage 200-300 (étude)  
**Nom de l'étude :** Analyse statique 1 (-Défaut<Brut d'usinage>-)  
**Type de tracé :** Analyse statique contrainte nodale Contraintes 1  
**Échelle de déformation :** 10



**Nom du modèle :** Embase Ancravie pour clamage 200-300 (étude)  
**Nom de l'étude :** Analyse statique 1 (-Défaut<Brut d'usinage>-)  
**Type de tracé :** Analyse statique contrainte nodale Contraintes 1  
**Échelle de déformation :** 20



von Mises (N/mm<sup>2</sup> (MPa))



→ Limite d'élasticité : 315



**0 805 660 250**

Service & appel  
gratuits

[reseau-jade.com](http://reseau-jade.com)



## RÉSEAU JADE

5a rue des Champs 59290 WASQUEHAL

☎ +33 (0)3 20 68 99 47

📠 +33 (0)3 20 68 99 48

[contact@reseau-jade.com](mailto:contact@reseau-jade.com)